

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
TÄTIGKEITSBERICHT

2022

<b>COMITÉ</b>	M. Alain Wampach, Président Mme Vlasta Diongue Mme Barbara Ouedraogo (depuis avril 2022) Mme Piedad Cortes-Monroy (jusqu'à mars 2022) Mme Caroline Delmulle (jusqu'à mars 2022) M. Daniel Kaenel M. Michael Aeberhard (depuis avril 2022) M. Lionello Zanatta, Directeur
<b>INTERVENANT-E-S</b>	M. Lionello Zanatta, Directeur Mme Béatrice Kaenel Mme Gaëlle Kolly (jusqu'à janvier 2022) Mme Giovanna Fazzari M. Daniel Waldispühl M. Mathieu Kilcher
<b>COL. ADMINISTRATIVE</b>	Mme Saskia Paiva (jusqu'à mars 2022) Mme Anaïs Eberle (depuis avril 2022)
<b>SAISIE COMPTABLE</b>	CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle Fribourg
<b>VÉRIFICATION COMPTES:</b>	Mme Véronique Dupré, Fiduciaire SA
<b>CONTACT</b>	M. Lionello Zanatta - 079 703 36 57
<b>ADRESSE</b>	Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg
<b>INFORMATION</b>	<a href="http://www.ex-expression.ch">www.ex-expression.ch</a> - <a href="mailto:info@ex-expression.ch">info@ex-expression.ch</a>
<b>PERMANENCE TEL.</b>	0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)
<b>LIEU CONSULTATIONS :</b>	Route de la Vignettaz 48 1700 Fribourg

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

## Le mot du président

Plus 64 pour cent ! C'est l'augmentation des séances menées par nos intervenant.e.s en 2022. Autrement dit, nous sommes passés de 804 à 1'319 séances. Cette extraordinaire augmentation a pu être assurée grâce à l'engagement hors normes de nos intervenant.e.s, du secrétariat et de notre Directeur, Lionello Zanatta : qu'ils et elles en soient chaleureusement remercié.e.s !

Les autorités cantonales avec qui nous collaborons ont reconnu la qualité de notre prestation et le bien fondé de nos séances. Ces retours positifs nous motivent dans l'accomplissement de notre tâche. Le renouvellement du mandat de prestation pour 2023 ainsi que les premiers engagements pris pour 2024 nous confortent également dans la pérennisation de nos prestations : EX-expression va sans aucun doute grandir encore mais atteint gentiment sa vitesse de croisière.

Le comité a fait face à deux départs cette année : Mesdames Caroline Delmulle et Piedad Cortes-Monroy ont ainsi été remplacées par Madame Barbara Ouedraogo et Monsieur Michael Aeberhard. Nous remercions chaleureusement Mmes Delmulle et Cortes-Monroy pour leur engagement et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres. A noter également que nous avons eu le plaisir d'enregistrer deux nouvelles arrivées en 2023, portant ainsi le nombre de membres du comité à 7 ! Notre secrétaire Saskia Paiva a elle pris un congé maternité prolongé et a été remplacée avec brio par Madame Anaïs Eberle qui nous a permis de fonctionner jusqu'à son retour.

A l'approche de nos 20 ans (qu'EX-expression fêtera en 2024), de nombreux enjeux restent à relever : notre croissance rapide met sous pression notre organisation qui devra très vite trouver de nouveaux locaux. Une ouverture dans le sud du canton, déjà à l'étude en 2022, continue à être envisagée : nous espérons pouvoir donner nos premières séances à Bulle cette année encore. De même, la structure financière d'EX-expression, qui fait l'objet d'intenses discussions avec nos partenaires étatiques, doit également être pérennisée.

Au nom du comité, j'adresse donc de vifs remerciements aux institutions et personnes qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à nous permettre de mener à bien notre mission. Un merci tout particulier à l'Etat de Fribourg et à la Loterie Romande.

J'adresse également mes plus chaleureux remerciements à Charles Ridoré et tous les membres du comité qui ont œuvré à la réussite de notre institution tout au long de ces années. Merci encore aux membres de l'association, aux membres du comité, à nos réviseurs, aux membres des organisations et institutions partenaires et à nos collaborateurs et collaboratrices. Enfin, je terminerai cette liste par un merci tout particulier à notre Directeur, Monsieur Lionello Zanatta, que j'ai le plaisir de côtoyer régulièrement dans la vie d'EX-expression et qui, par son enthousiasme, ses compétences et son engagement sans faille continue à faire grandir notre association.

**Alain Wampach**

Président, mars 2023

## Worte des Präsidenten

Plus 64 Prozent! Das ist der Anstieg der von unseren Betreuerinnen und Betreuern geleiteten Sitzungen im Jahr 2022. Tatsächlich sind wir von 804 auf 1'319 Sitzungen gestiegen. Diese ausserordentliche Zunahme konnte dank des ausserordentlichen Einsatzes von unseren Betreuerinnen und Betreuern, dem Sekretariat und unserem Direktor, Lionello Zanatta, erreicht werden, wofür wir uns herzlich bedanken möchten.

Die kantonalen Behörden, mit denen wir zusammenarbeiten, haben die Qualität unserer Arbeit und den Nutzen unserer Angebote anerkannt. Diese positiven Rückmeldungen motivieren uns bei der Erfüllung unserer Aufgabe. Die Erneuerung des Leistungsauftrags für 2023 sowie die ersten für 2024 eingegangenen Verpflichtungen bestärken uns ebenfalls in der Fortführung unserer Leistungen: EX-expression wird zweifellos noch wachsen, erreicht aber langsam seine Kreuzfahrtgeschwindigkeit.

Das Komitee musste dieses Jahr zwei Rücktritte verkraften: Die Damen Caroline Delmulle und Piedad Cortes-Monroy wurden durch Frau Barbara Ouedraogo und Herrn Michael Aeberhard ersetzt. Wir danken Frau Delmulle und Frau Cortes-Monroy herzlich für ihr Engagement und heissen die neuen Mitglieder herzlich willkommen. Erwähnenswert ist auch, dass wir für das Jahr 2023 zwei Neuzugänge registrieren durften und somit die Anzahl der Komiteemitglieder auf 7 erhöht haben! Unsere Sekretärin Saskia Paiva nahm einen längeren Mutterschaftsurlaub und wurde von Frau Anaïs Eberle hervorragend vertreten, die es uns ermöglichte, bis zu ihrer Rückkehr zu funktionieren.

Kurz vor unserem 20-jährigen Jubiläum (das EX-expression im Jahr 2024 feiern wird) stehen noch zahlreiche Herausforderungen an: Unser schnelles Wachstum setzt unsere Organisation unter Druck, die sehr schnell neue Räumlichkeiten finden muss. Eine Eröffnung im Süden des Kantons, die bereits für 2022 in Betracht gezogen wurde, wird weiterhin in Betracht gezogen: Wir hoffen, noch in diesem Jahr unsere ersten Sitzungen in Bulle abhalten zu können. Ebenso muss die Finanzstruktur von EX-expression, die Gegenstand intensiver Diskussionen mit unseren staatlichen Partnern darstellt, langfristig gesichert werden.

Im Namen des Komitees richte ich folglich meinen herzlichen Dank an die Institutionen und Personen, die auf die eine oder andere Weise dazu beitragen, dass wir unseren Auftrag erfolgreich erfüllen können. Ein besonderer Dank gilt dem Staat Freiburg und der Loterie Romande.

Mein herzlicher Dank geht auch an Charles Ridoré und alle Vorstandsmitglieder, die sich in all den Jahren für den Erfolg unserer Institution eingesetzt haben. Ein weiterer Dank geht an die Mitglieder des Vereins, die Vorstandsmitglieder, unsere Revisoren, die Mitglieder der Partnerorganisationen und -institutionen sowie an unsere Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter. Schliesslich möchte ich diese Liste mit einem ganz besonderen Dank an unseren Direktor, Herrn Lionello Zanatta, abschliessen, dem ich im Rahmen des Lebens von EX-expression regelmässig begegnen darf und der mit seiner Begeisterung, seinen Kompetenzen und seinem unermüdlischen Einsatz unsere Vereinigung weiterhin wachsen lässt.

**Alain Wampach**  
Präsident, März 2023

## Nos activités

La progression de notre association en 2022, de par son volume de travail, a une fois de plus été impressionnante. Nous constatons une fois encore une augmentation exponentielle vivons une période de développement inattendue du fait de son ampleur et sa rapidité. Si d'une part nous pouvons nous réjouir d'une telle évolution par l'implicite crédibilité de notre institution et la réponse à un besoin désormais avéré, de l'autre, nous considérons cette évolution comme un challenge important pour le développement d'une structure qui, y a encore quelques années était de taille modeste. A la fois réjouissant et à la fois marquant, nous avons ainsi la nette sensation d'être à un croisement entre évolution, développement et recherche de consolidation. La majeure partie de l'effort investi pour l'année 2022 a été consacré pour assurer les mandats confiés et répondre aux demandes des personnes concernées. Après ce constat nous justifions une telle augmentation par l'évolution de la pratique judiciaire et une meilleure place du dispositif d'accompagnement des auteur-e-s de violence au sein des décisions de justice. Ceci est en lien direct avec l'application de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) et l'application de la relative loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence.

Ainsi, le nombre de mandats sous forme de décision astreinte à un suivi à EX-pression a considérablement augmenté ces trois dernières années, permettant une plus complète réponse coordonnée du dispositif judiciaire et préventif. Une part prépondérante de ce volume de travail thérapeutique est tenue par le récent dispositif de loi impliquant, à la suite d'une décision de police d'expulsion du domicile d'une personnes agissant de la violence, une obligation à suivre trois entretiens auprès d'un organisme reconnu de prise en charge des auteur-e-s de violence domestique.

Pour la deuxième année consécutive nous avons assuré la prise en charge des trois entretiens obligatoires prévues par l'ordonnance d'application du code civil (3a, OACC, RSF 210.11) pour les personnes expulsées par la police de leur domicile suite à des faits de violence domestique. Cette procédure s'inscrit dans une perspective de mise en sécurité des victimes et la prise en charge préventive des auteur-e-s de violence. EX-pression estime important de pouvoir intervenir rapidement auprès des personnes ayant un comportement violent pour prévenir la récurrence. Les constats et les premiers bilans au sein de l'équipe d'EX-pression après deux ans sont très positifs et encourageants. Bien que difficilement analysable scientifiquement pour l'instant, nous estimons que les personnes rencontrées ont réagi aux convocations par un commencement de prises de conscience, des questionnements et un soutien aux changements de comportements fort profitable. Quasi la totalité des premiers entretiens ont pu être organisés dans les jours imposés d'expulsion, ce qui nous a permis d'intervenir aussi dans le sens d'une prévention durant la phase délicate du retour à domicile.

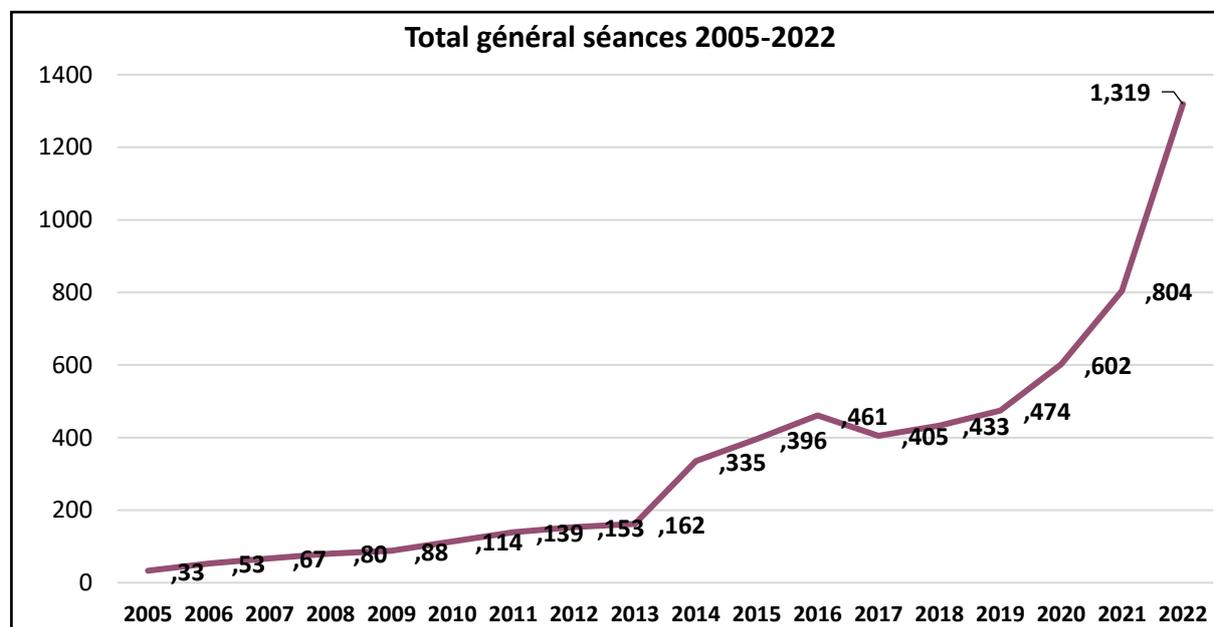
Ces entretiens obligatoires ont également permis à un nombre important de personnes concernées par des comportements violents d'accéder à une structure d'aide. Cet accès n'est pas encore un acquis sans l'imposition rapide permise par la loi. Par conséquent, nous avons accueilli une centaine de personnes à la suite des décisions d'expulsion immédiate décidée

par la police cantonale. Nous tirons un bilan très positif tant sur le plan de la collaboration avec la police cantonale que sur le plan des effets et l'impact auprès des personnes concernées.

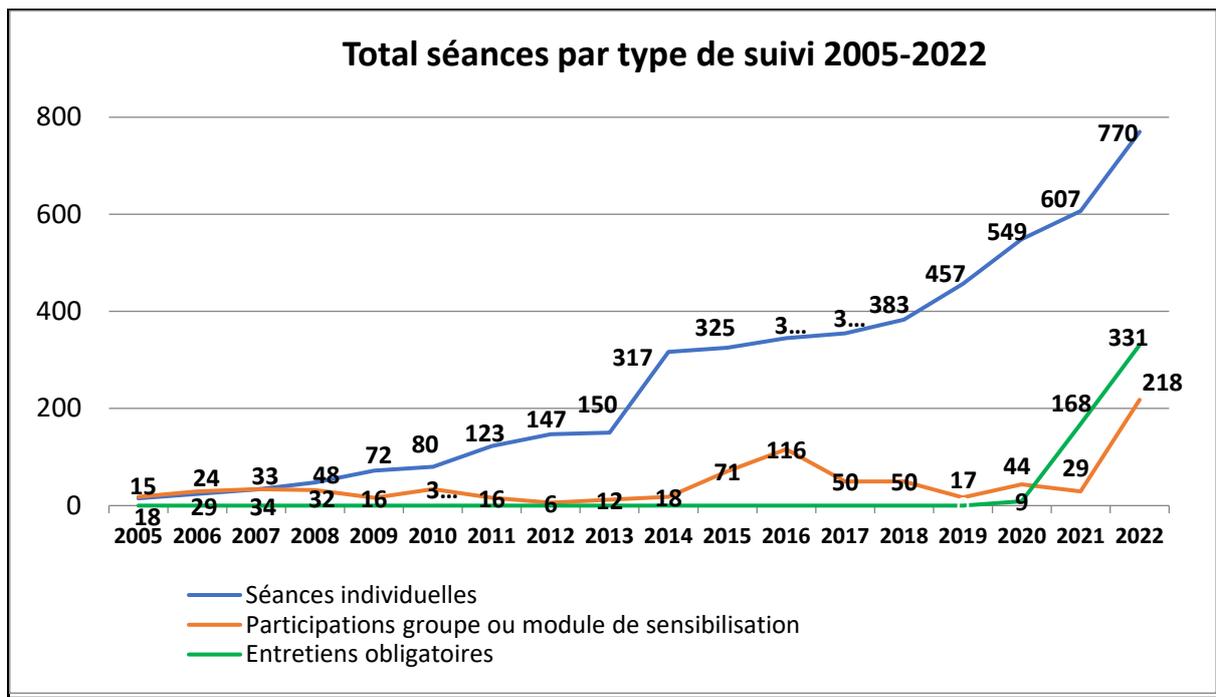
Notre étroite collaboration avec l'appareil de justice principalement dans une dynamique d'apport thérapeutique imposée permet une intervention plus structurée et coordonnée pour la prise en charge des auteur-e-s de violence avec un organisme spécialisé comme EX-expression. Cependant il demeure nécessaire de maintenir un apport plus préventif sur base volontaire. Cet effort favorisant l'utilisation d'EX-expression pour l'intervention envers les auteur-e-s motivés d'eux-mêmes reste une réponse à un besoin sociétal confirmé et indispensable pour éviter une ultérieure aggravation de la violence qui génère par la suite l'intervention de la justice. Un véritable travail pour enrayer la violence ne peut pas se limiter à une intervention thérapeutique uniquement lors des faits juridiquement répréhensibles.

## Données statistiques

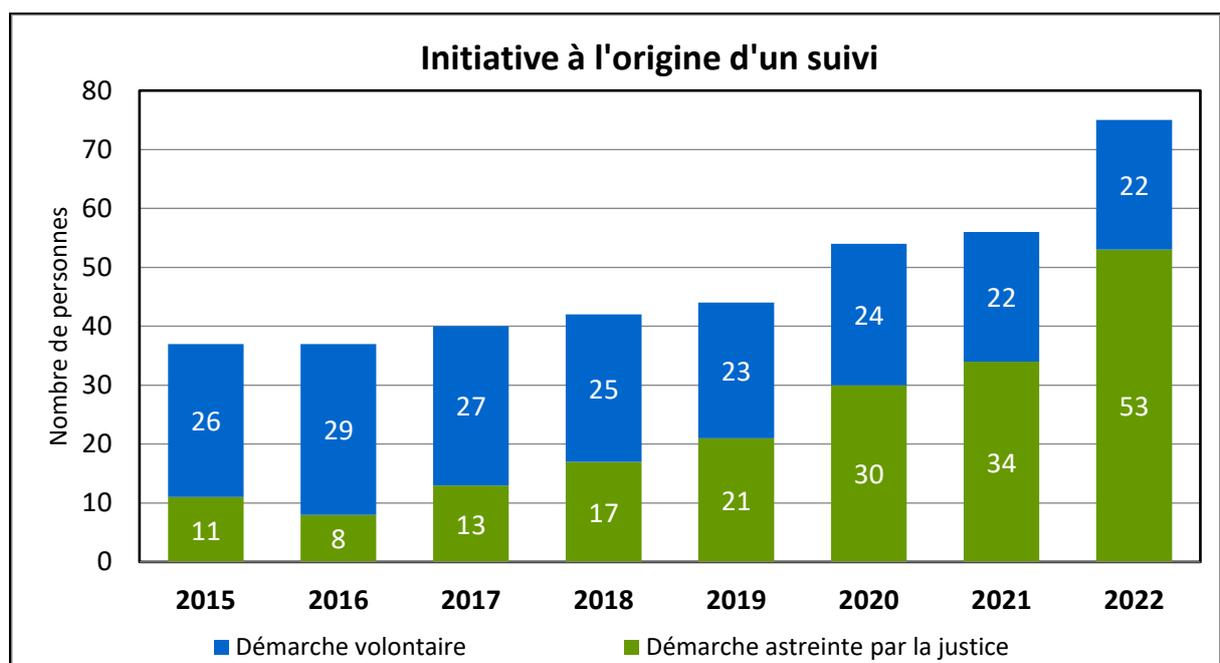
En 2022, nous avons enregistré au total 1'319 séances, toutes séances confondues. Ce qui représente une augmentation de 64% par rapport à l'année passée. Si nous considérons qu'en 2020 nous comptons 602 séances, nous avons la mesure de l'augmentation par un volume doublé en seulement 24 mois.



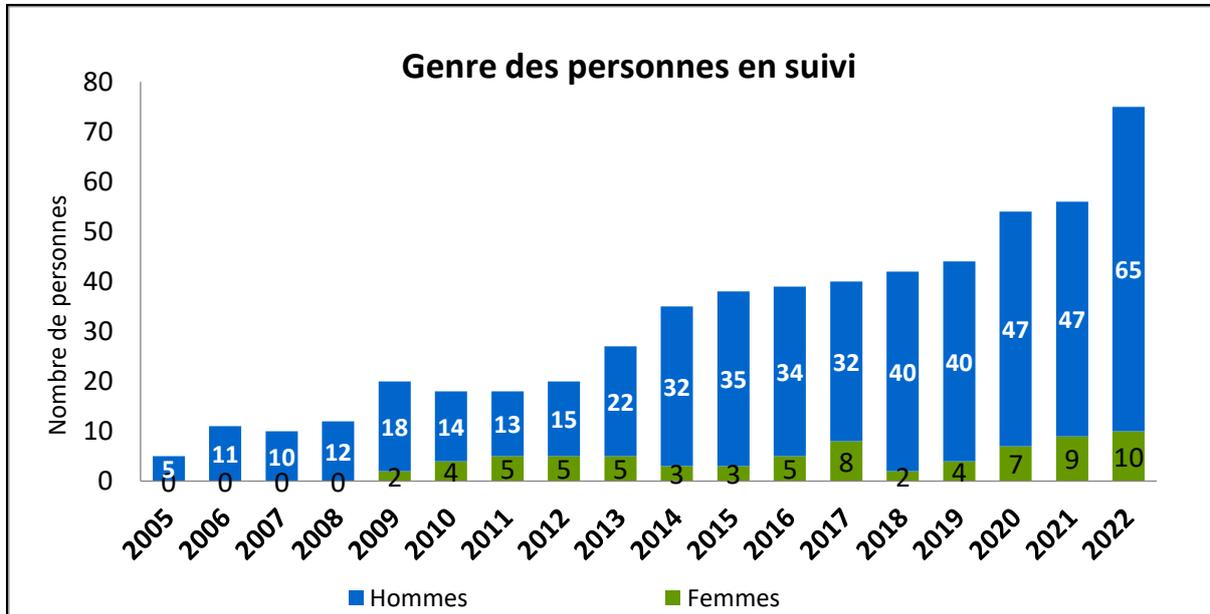
Parmi ces séances, on peut compter 770 réalisées en séance individuelle, 218 en activité groupale ou en séance module et 331 entretiens obligatoire suite à une expulsion de domicile prononcée par la police cantonale.



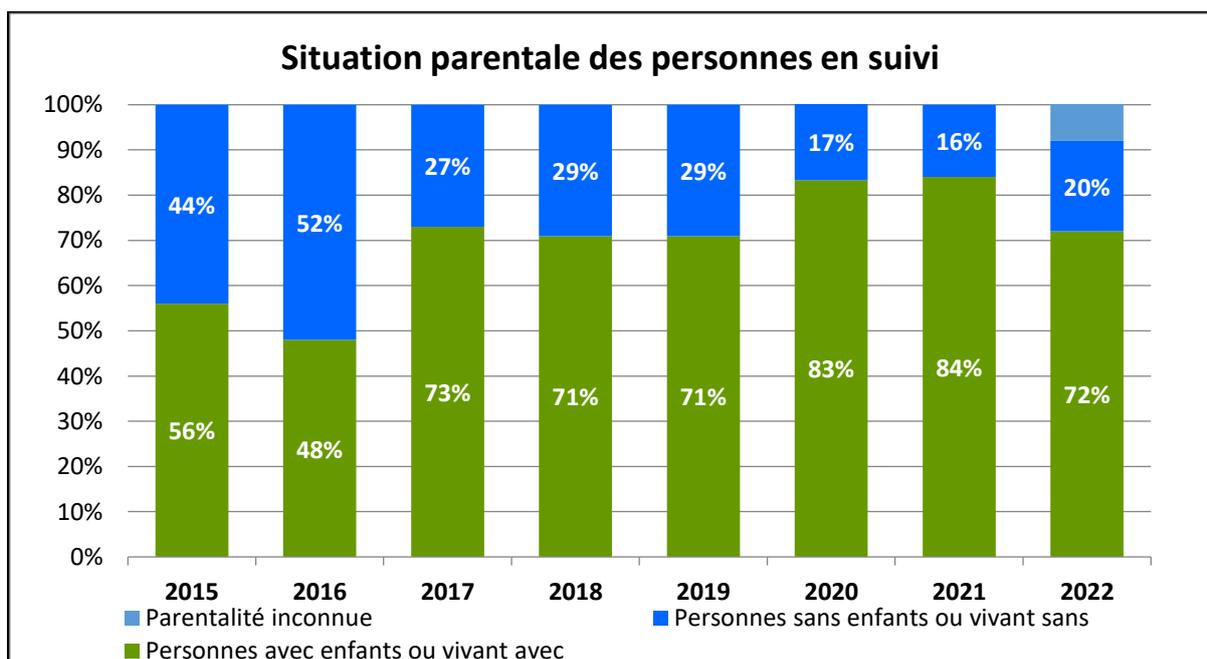
Sans compter les entretiens obligatoires par décision de police, nous enregistrons 75 démarches entraînant un suivi individuel ou en groupe (incluant celles débutées l'année précédente). Parmi ces démarches, 53 sont à l'origine d'une démarche astreinte par la justice et 22 sont d'une démarche personnelle, soit une équivalence et majorité de 70% de démarches astreintes (60 % 2021) contre 30% de démarches personnelles (40% en 2021). Cette répartition confirme que l'activité et l'orientation d'EX-expression dans une logique judiciaire est encore en augmentation.



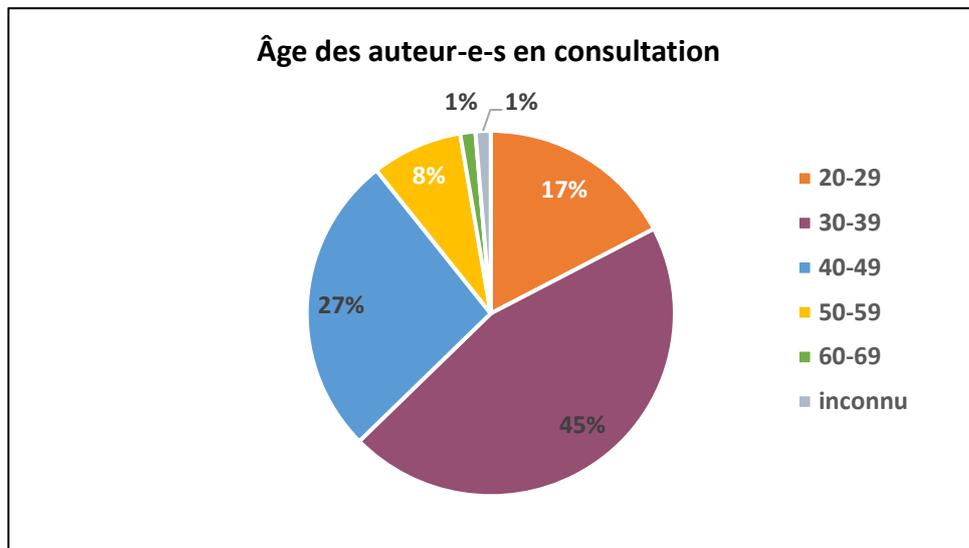
En catégorisant le genre des personnes en accompagnement individuel ou en groupe, nous observons une augmentation des femmes accompagnées bien qu'il s'agisse d'une augmentation proportionnelle au nombre total des personnes suivies. En effet le rapport au volume globale correspond à environs le 13% des personnes en suivi tout comme l'année précédente.



Parmi les personnes accompagnées, la proportion de parents ou auteur-e-s jouant un rôle parental reste nettement majoritaire. Si chez les femmes elle est de 80%, chez les hommes elle correspond à 71% des dossiers. Cette prédominance de la parentalité est inscrite dans notre offre de programme parental pour l'accompagnement concomitant des interactions parent-enfants sous une optique de gestion de l'agressivité et de la violence.



**Données démographiques :**



<b>Moyenne d'âge</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Hommes	38	35	39	36	35	38	38	38	40	38
Femmes	36	33	41	41	39	38	36	35	39	33

<b>Nationalité des auteur-e-s</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Suisse	69%	77%	62%	58%	52%	46%	48%	35%
Étrangère	31%	23%	38%	42%	48%	54%	38%	39%
Inconnu							14%	26%

## Sensibilisation, prévention et collaborations

La campagne de sensibilisation annuelle était orientée vers le choix d'une information à la population via les médias locaux, notamment la radio et l'application « Frapp » le média numérique fribourgeois. En novembre, nous avons ainsi animé une émission radio en présentant EX-expression et avons ouvert une discussion autour du développement des particularités de la problématique de la violence domestique. Des articles sur « Frapp » ont complété cette sensibilisation.

Nous poursuivons activement la collaboration avec Solidarité femmes – centre LAVI (association qui soutient les victimes) et l'Office familial (qui opère au service des couples et des familles). Ensemble, nous tentons de développer une vision intégrée des prises en charge de la violence domestique et notre objectif est d'allier les compétences respectives de nos trois associations pour mieux lutter contre la violence domestique et la prévenir. Dans les faits, nous avons organisé conjointement une demi-journée de formations commune sur le thème de la « Violence au sein du couple, parentalités et protection de l'enfant : pistes de réflexions et d'actions » ainsi que la mise en place de séances d'intervision comme premier essai d'application des différentes compétences au service de situations spécifiques. Ces occasions de travail commun très riches et uniques, témoignent de la volonté commune de dépasser les barrières institutionnelles et conceptuelles autour de la prise en charge de la violence domestique. Pour les temps à venir, nous misons sur l'accroissement des collaborations entre les trois associations.

En poursuivant la description de nos collaborations, fort est de constater que nous pouvons compter sur un réseau de partenaires performant. EX-expression a pu continuer le travail de représentation dans le milieu spécialisé avec intensité et constance. L'avancement de notre travail d'accompagnement des auteur-e-s ainsi que la connaissance du domaine de la violence domestique sont désormais une expertise reconnue.

Ainsi, nous avons mené activement plusieurs interventions :

Dans le cadre de la **Haute École de Travail Social** de Fribourg nous avons continué à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale, ceci en collaboration avec Solidarité Femmes - centre LAVI de Fribourg. Dans ce « **CAS violence conjugale** » nous avons pu présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands.

Des interventions formatives ont été offertes au personnel soignant, par le biais de l'**Hôpital fribourgeois**. Le Centre de formation des soins de l'Hôpital cantonal de Fribourg œuvre ainsi pour la prise en charge des patients-es victimes de violence conjugale en collaboration avec les partenaires de la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC).

EX-expression a pu à nouveau participer à la conduite d'accompagnement de l'exposition interactive « **Plus fort que la violence** » dont le thème est la violence domestique. Ce précieux outil de prévention s'adresse principalement aux jeunes du canton.

Comme depuis des nombreuses années, EX-expression a poursuivi la collaboration avec l'association « Violence que faire ? » pour répondre au **site internet [www.violencequefaire.ch](http://www.violencequefaire.ch)**. Nous avons assumé un rôle de prestataire de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s.

Au niveau des représentations, nous poursuivons l'appartenance en tant que membres à **l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence (APSCV)** ainsi qu'à **la société Verband des Sozialtätigen Deutschfreiburgs (VSD)** en lien avec les collègues germanophones du domaine du social.

Nous sommes à part entière **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

## *Perspectives de terrain*

Les perspectives souhaitées pour l'année 2023 s'orientent vers un développement des demandes volontaires pour qu'EX-pression ne soit pas paradoxalement limitée à la seule sphère des mesures judiciaires. Ceci implique un regard et un investissement plus en amont des dégradations graves des violences domestiques répétées.

Nous concentrons nos regards vers la stabilisation de notre structure à venir. Celle-ci, de par sa taille, doit se confronter à nouveau à une montée exponentielle des demandes. L'important effort offert lors des deux dernières années doit pouvoir progressivement se consolider sans entamer la qualité des prestations. Des moyens supplémentaires sont plus que jamais nécessaires et déterminants. Nous remercions vivement les instances cantonales, la Loterie Romande et toutes les personnes qui nous soutiennent de suivre le mouvement qui nous permet d'atteindre au mieux la mission qui est la nôtre.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale ordinaire de  
l'Association EX-expression, Fribourg**

---

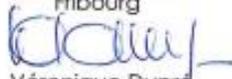
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et compte relatif à la modification du capital) de l'Association EX-expression à Fribourg pour l'exercice 2022 arrêté au 31 décembre 2022. L'exercice précédent a été révisé par d'autres vérificateurs.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'Association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 21 mars 2023

Véronique Dupré Fiduciaire SA  
Fribourg  
  
Véronique Dupré  
Révisseure agréée

Annexes : - comptes annuels composés :

- o du bilan
- o du compte de résultat
- o de l'annexe
- o de la variation du capital

## Association EX-expression, Fribourg

Bilan au 31 décembre

2022

2021

Fr.

Fr.

**ACTIF****ACTIF CIRCULANT****Trésorerie**

Caisses

1'123.65

1'015.35

Postfinance

11'096.74

26'881.15

12'220.3927'896.50**Créances résultant de ventes et de prestations**

Débiteurs

50'085.7027'000.00**Autres créances à court terme**

Débiteurs divers

3'052.200.00**Autres actifs circulants**

Actifs de régularisation

6'882.4012'370.5072'240.6967'267.00**ACTIF IMMOBILISE****Immobilisations financières**

Garantie de loyer

4'052.974'050.98**Immobilisations corporelles**

Mobilier

210.00

280.00

Informatique

490.00810.00700.001'090.004'752.975'140.98**TOTAL DE L'ACTIF**76'993.6672'407.98

## Association EX-expression, Fribourg

Bilan au 31 décembre	2022	2021
	Fr.	Fr.
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
<b>Dettes résultant d'achats et de prestations</b>		
Créanciers	16'102.85	16'113.30
Créanciers divers	8'495.20	0.00
	<u>24'598.05</u>	<u>16'113.30</u>
<b>Passifs de régularisation</b>		
Passifs de régularisation	<u>2'754.00</u>	<u>7'750.00</u>
	<u>27'352.05</u>	<u>23'863.30</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capital de l'organisation</b>		
Capital reporté	48'544.68	56'471.95
Excédent des produits / charges de l'exercice	1'096.93	-7'927.27
	<u>49'641.61</u>	<u>48'544.68</u>
	<u>49'641.61</u>	<u>48'544.68</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u>76'993.66</u>	<u>72'407.98</u>

## Association EX-expression, Fribourg

## Compte de résultat de l'exercice

	2022	2021
	Fr.	Fr.
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations des membres	280.00	510.00
Facturation aux participants	23'370.50	17'570.00
Mandat de prestations	183'379.10	120'447.00
Dons divers	10'320.00	15'660.00
Loterie Romande Fribourg	130'000.00	120'000.00
Subside DSAS fonds de prévention	30'000.00	30'000.00
Service de la santé publique	6'000.00	6'000.00
Produits des formations	578.00	512.90
Produits divers	40.00	1'084.75
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>383'967.60</b>	<b>311'784.65</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Personnel et charges sociales	332'263.95	271'340.60
Supervision et formation du personnel	3'333.80	3'299.64
Rémunération "allophone"	7'114.35	6'654.25
Campagne prévention	5'953.15	6'718.15
Frais d'animation	402.75	244.40
Loyers	20'143.00	19'223.00
Entretien mobilier et équipement	591.60	1'042.85
Fournitures de bureau	700.40	1'020.83
Communications et frais de port	2'289.33	2'224.88
Frais juridiques, comptabilité et fiduciaire	6'710.20	4'016.90
Frais de comité et d'assemblée générale	843.50	0.00
Assurance	908.60	908.50
Publicité et site internet	1'351.50	1'250.20
Frais divers	925.95	1'065.55
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>383'532.08</b>	<b>319'009.75</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>435.52</b>	<b>-7'225.10</b>
<u>Amortissements :</u>		
- du mobilier	70.00	630.90
- de l'informatique	320.00	0.00
	<u>390.00</u>	<u>630.90</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>45.52</b>	<b>-7'856.00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		
Intérêts créanciers	-1.99	-2.68
Frais financiers	114.08	73.95
	<u>112.09</u>	<u>71.27</u>
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>	<b>-66.57</b>	<b>-7'927.27</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES</b>		
Produits extraordinaires	1'163.50	0.00
<b>EXCEDENT DES PRODUITS / CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>1'096.93</b>	<b>-7'927.27</b>

## Tableau de variation des fonds propres

2022

<i>Libellé</i>	<i>Solde initial</i>	<i>Dotation</i>	<i>Utilisation</i>	<i>Solde final</i>
<b><u>Capital de l'organisation</u></b>				
Report au 1er janvier	48'544.68			
Excédent de produits de l'exercice 2022		1'096.93		
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>48'544.68</b>	<b>1'096.93</b>	<b>0.00</b>	<b>49'641.61</b>